

LES +

Vous avez plus de 10 salariés :

Un **accompagnement gratuit** permettant de bénéficier :

- d'un avis extérieur neutre sur les perspectives de l'entreprise,
- de préconisations et d'un suivi régulier,

et dans certains cas, d'un recours à un **expert en organisation, gestion, stratégie, ressources humaines...** (Subvention de la Région de 50% du montant de l'intervention d'un consultant selon le cahier des charges réalisé avec le conseiller, plafonnée à 5000 euros).

Le guide de l'entrepreneur,
un site pour « anticiper pour réussir »



Cette mission est menée en partenariat avec



La pérennisation des entreprises est un enjeu majeur du développement économique régional, elle passe nécessairement par une meilleure anticipation des risques et la sécurisation du développement.

Dans le cadre de son partenariat avec la Région Languedoc Roussillon sur le dispositif PRESERVE « Anticipez pour réussir », **la CGPME se mobilise autour de votre pérennité, afin de lutter contre les défaillances.**

Objectifs de la MISSION PRESERVE

Notre ambition, vous aider à durer en :

- Vous aidant à **identifier** les forces et les faiblesses de votre entreprise,
- Vous permettant d'**anticiper** et de mener une réelle **réflexion stratégique**,
- Vous donnant plus de **visibilité** sur les dispositifs, les actions à mettre en place afin d'ajuster votre stratégie.

Moyens de la MISSION PRESERVE

Grâce au dispositif PRESERVE « Anticiper pour réussir » mis en place et piloté par la Région, la CGPME vous permet de bénéficier d'un **entretien individuel gratuit et confidentiel** afin :

- De faire un point sur votre situation,
- D'identifier certains risques auxquels vous pourriez être confrontés,
- D'être orienté vers les dispositifs, les actions et les interlocuteurs ad-hocs grâce à une collaboration active avec le réseau d'accompagnement des entreprises.

« La CGPME : Développeur de stratégie d'avenir »

CONTACT

Virginie Plouard

04.67.92.56.81 ou 06.30.74.79.70

plouard.cgpme@gmail.com